

5- Patrimoine repéré
Hameaux

Approbation

Le Président de la
Communauté de communes Retz-en-Valois

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du
26 mars 2021

Monsieur Alexandre de Montesquiou




- LÉGENDE AVAP**
- Périmètre
 - Secteurs
- Eléments paysagers remarquables**
- Vue axée
 - Vue panoramique
 - Espace urbain structurant
 - Composition paysagère remarquable
 - Mur de clôture en pierre
- Eléments bâtis remarquables**
- Classique / Vernaculaire remarquable (cat.1)
 - Classique / Vernaculaire représentatif (cat.2)
 - Eclectique remarquable (cat.1)
 - Eclectique représentatif (cat.2)
 - Moderne remarquable (cat.1)
 - Moderne représentatif (cat.2)
- Autres**
- Bâti d'accompagnement
 - Limite communale

